



IPAG
Institut de Préparation à l'Administration Générale



IPAG
CPAG

Instituts et Centres de Préparation à l'Administration Générale



CONNECTÉ À VOTRE AVENIR

Licence 3^{ème} année
Mention administration économique et sociale (AES)

Parcours

ADMINISTRATION PUBLIQUE

à distance

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (Cned) de Lille

Année universitaire 2017-2018

Objectifs

Diplôme national qui vise à préparer les étudiants aux concours des 3 fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

La formation doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances exigées par les programmes des concours administratifs, ainsi que les méthodes appropriées aux épreuves écrites et orales de ces concours.

La formation est réalisée sur une année universitaire.

Public concerné

Accès de droit, pour les étudiants titulaires d'une L2 Droit, Economique ou AES.

Les titulaires d'un BAC+2 (autres Licences 2^{ème} année, D.U.T., B.T.S. ...).

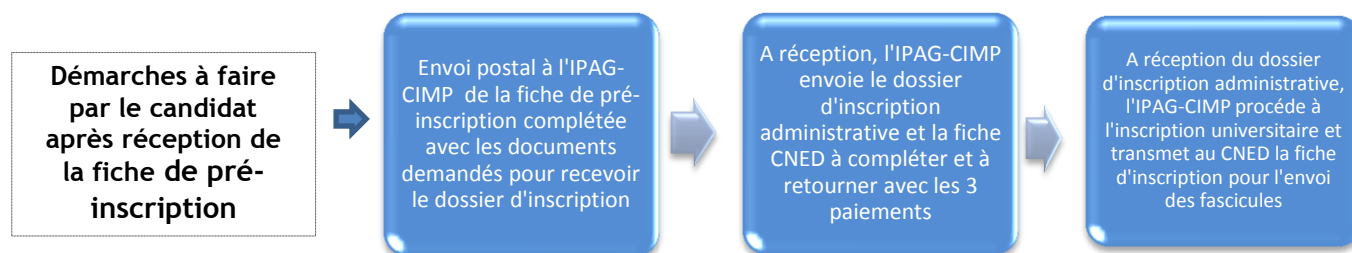
Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

Les étudiants en situation d'handicap devront s'inscrire exclusivement sur le centre de Poitiers pour plus de possibilités dans les aménagements demandés.

Modalités d'inscriptions à faire auprès de l'IPAG-CIMP de Poitiers

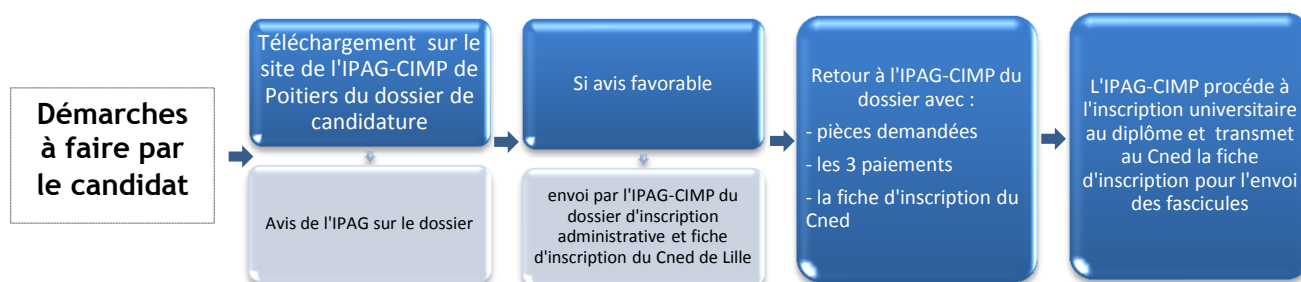
○ Etudiants titulaires d'une L2 Droit, Economique ou AES :

Vous devez contacter l'IPAG-CIMP, la scolarité à distance : ipagdistance@univ-poitiers.fr (Tél. 05.49.45.40.90) qui vous fera parvenir la fiche de pré-inscription.



○ Titulaires d'un DUT, d'un BTS, ou d'un diplôme ne permettant pas l'accès de droit à la formation :

Vous devez constituer un dossier de candidature et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.



Retrait des dossiers par internet :

IPAG-CIMP

Bâtiment A1

2 rue Jean Carbonnier

TSA 81100

86073 POITIERS Cedex 9

Tél.05.49.45.40.90

Courriel : ipagdistance@univ-poitiers.fr

<http://ipag.univ-poitiers.fr>

Date limite de candidature : le 12 décembre 2017

Coût de la formation

○ Inscription à titre individuel :

Trois règlements sont à adresser avec votre dossier d'inscription administrative :

1 - Paiement des droits universitaires

(tarifs indicatifs 2016/2017, sous réserve d'augmentation notifiée en juillet 2017)

Inscription droits universitaires : 189,10 €

Si besoin tarif sécurité sociale étudiante : 215,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une bourse de l'enseignement Supérieur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr

- ou d'une allocation diversité dans la fonction publique - informations auprès de la Préfecture de région/de Département du lieu de résidence.

2 - Paiement des 3 journées de regroupements

420,00 € (210,00 € tarif redoublant)

3 - Paiement des frais de formation du Cned de lille (à payer à l'IPAG-CIMP)

(tarifs indicatifs 2016/2017)

- Formation complète (réf. P6M33) : 665,00 €
 - Formation spéciale redoublant (pack redoublant réf. P6M35) : 340,00 €
- ou
- Formation modulaire pour ceux n'ayant pas plus de trois matières à valider (réf. P9M36) :
 - 1^{ère} matière : 155,00 €
 - 2^{ème} matière : 113,00 €
 - 3^{ème} et suivante : 98,00 €

○ Inscription au titre de la Formation Continue :

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique,... Vous devez prendre contact avec le service commun de l'Université, UP&PRO, qui vous accompagnera dans votre démarche VAE et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue. UP&PRO - Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - 86000 POITIERS - ☎ 05.49.45.44.60

Adresse électronique : up-pro@univ-poitiers.fr - Site Web : <http://upro.univ-poitiers.fr>

ATTENTION

Inscription pour la 1^{ère} fois à l'Université de Poitiers :

Si votre admission est acceptée, vous devez demander le **transfert de votre dossier universitaire auprès de l'Université d'origine** afin de pouvoir accomplir les formalités d'inscription définitives à l'IPAG-CIMP.

Enseignements :

document non contractuel

SEMESTRE 5 : (30 ECTS)

UNITE 1 : **Connaissances de l'administration publique**

Politiques publiques
Finances de l'État et finances locales
Nouvelle Gestion Publique
Relations internationales

UNITE 2 : **Enseignements complémentaires**

GRH
Droit de la fonction publique

UNITE 3 : **Outils transversaux**

Méthodologie écrite des concours
Anglais

SEMESTRE 6 : (30 ECTS)

UNITE 1 : **Connaissances de l'administration publique**

Institutions et Droit administratif général
Institutions européennes
Actions publiques dans le cadre de l'UE

UNITE 2 : **Enseignements complémentaires**

Politiques économiques et sociales
Histoire de l'administration publique

UNITE 3 : **Enseignements transversaux**

Préparation orale des concours
Anglais

Enseignement à distance

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de ses activités professionnelles et de son rythme personnel de travail.

Les cours sont adressés en un envoi, vous disposez d'un accès au site de la Licence Administration Publique sur Cned.fr, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum inscrits, et un forum modéré trois fois par an.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec 18 sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation.

Les copies sont retournées à leurs auteurs, notées, commentées vous pourrez télécharger le corrigé-type.

Journées de regroupements

La formation comporte 3 journées de regroupement (janvier, mars, mai) permettant ainsi aux étudiants d'exposer les difficultés rencontrées, d'obtenir des compléments d'information sur les cours, d'approfondir certaines notions et de s'entraîner à l'épreuve orale exposé-discussion prévue à l'examen.

Ces journées ont lieu dans différents IPAG/CPAG partenaires : Aix-en-Provence, Fort-de-France, Nouvelle-Calédonie, Paris, Poitiers, Toulouse, Reims. L'ouverture de ces centres partenaires est soumise à un seuil minimum d'étudiants inscrits.

L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire.

Examen Et Réinscription

La première session a lieu pendant une semaine, deuxième quinzaine de juin et la seconde session première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des 6 unités d'enseignement capitalisables.

1^{ère} session d'examen de juin 2018 : dans le même centre que celui des journées de regroupements.

2^{ème} session d'examen de septembre 2018 : Poitiers, Fort de France et Nouméa (si ouverture)

L'étudiant "redoublant" doit obligatoirement procéder à une réinscription à l'Université de Poitiers (189,10€ - tarif 2016/2017), s'inscrire aux journées de regroupement, tarif redoublant (210,00 €) et au CNED de Lille (voir tarif redoublant ou formation modulaire).

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

Concernant les étudiants boursiers ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, des copies envoyées à correction et de la présence à ou aux session(s) d'examens.